

5 NOVEMBRE : LA SANTÉ ET LE SOCIAL REFUSENT DE PAYER L'ADDITION

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** appelle les professionnels des secteurs public et privé à se mobiliser pour **les salaires, le pouvoir d'achat et les moyens des établissements**.

À RETENIR :

- Mobilisation nationale du 5 novembre 2026
- Point d'indice, grilles, conditions de travail, salaires et pouvoir d'achat
- Des budgets 2027 à la hauteur des besoins et des professionnels

À l'occasion de la **journée nationale de mobilisation du jeudi 5 novembre**, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** s'associe à l'appel lancé par la Confédération **CFTC** le 7 octobre. Dans les hôpitaux, les établissements sociaux et médico-sociaux, l'aide et les soins à domicile, les structures sanitaires privées et l'ensemble de nos champs professionnels, une même exigence revient : **vivre dignement de son travail et disposer des moyens nécessaires pour bien l'exercer**.

DES SALAIRES QUI NE SUIVENT PLUS LES RESPONSABILITÉS

À l'hôpital public, la **CFTC** demande une **revalorisation durable du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires et le rétablissement de la GIPA**. Elle revendique également **la suppression du jour de carence, le retour au maintien intégral de la rémunération pendant les congés de maladie ordinaire** et une juste reconnaissance du travail de nuit, des dimanches, des jours fériés et des astreintes.

Dans les établissements privés et les branches professionnelles, elle exige **la reprise de négociations salariales sérieuses, des minima conventionnels au moins égaux au SMIC, des classifications qui reconnaissent les qualifications et l'expérience, ainsi que des revalorisations effectivement financées**. Les métiers du soin, de l'accompagnement et du travail social ne peuvent être maintenus dans une logique de bas salaires.

DES ÉTABLISSEMENTS À BOUT DE SOUFFLE

Sous-effectifs, absences non remplacées, plannings fragilisés, contraintes physiques et charge émotionnelle : les personnels connaissent les conséquences des restrictions de moyens. La réponse ne peut consister à leur demander toujours davantage. Il faut **investir dans les équipes, la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail**, pour protéger à la fois les salariés, les agents et les personnes accompagnées.

RESPONSABILITÉ BUDGÉTAIRE NE DOIT PAS RIMER AVEC REcul SOCIAL

La **CFTC** ne nie ni les contraintes des finances publiques ni la nécessité de préserver notre modèle social. Mais **les arbitrages des budgets de l'État et de la Sécurité sociale pour 2027 ne peuvent se résumer à des économies indistinctes**. La Fédération défend **une dépense publique plus efficace, fondée notamment sur la prévention**, plutôt que des coupes qui fragilisent les professionnels et les services rendus à la population.

“

*« On ne peut pas demander aux professionnels de soigner, d'accompagner et de protéger **toujours davantage** tout en gelant leurs rémunérations et **en réduisant les moyens**. La responsabilité budgétaire ne doit pas se construire sur leur épuisement. **Le 5 novembre, nous porterons des revendications concrètes, pour le public comme pour le privé.** »*

Frédéric FISCHBACH – Président de la Fédération **CFTC Santé Sociaux**

LE 5 NOVEMBRE, UNE MOBILISATION POUR DES RÉPONSES CONCRÈTES

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** appelle ses syndicats et ses représentants à **relayer la mobilisation dans le respect des règles applicables au droit de grève**, et demande **l'ouverture de discussions débouchant sur des engagements vérifiables en matière de rémunérations, d'effectifs, de financement et de prévention**.

CONTACT PRESSE : Frédéric FISCHBACH

Tél. : 01.42.58.98.45 – Courriel : President@cftc-santesociaux.fr

